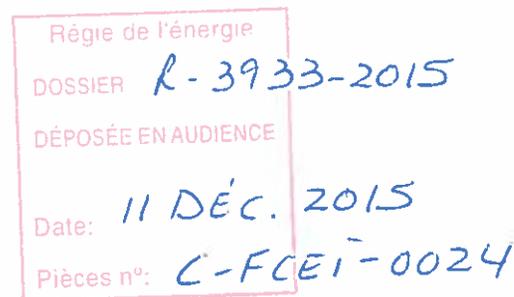

Présentation de la FCEI

Martine Hébert, vice-présidente principale
Antoine Gosselin, économiste

R-3933-2015



Plan de la présentation

- Création d'un compte d'écart sur les revenus nets des achats
- Efficience
- Gestion de la demande de pointe
- Option d'essai d'équipement
- Rémunération du travail hors audience

Création d'un compte d'écart sur les revenus nets des achats

- Écart positif récurrent:
 - 272 M\$ de 2010 à 2014.
 - 48 M\$ liés aux profils mensuels pour les 9 premiers mois de 2015 (B-0099, Réponse 5.1)

 - Allocation souhaitable du risque
 - Le Distributeur devrait supporter les risques qu'il contrôle
 - Les ventes sont hors du contrôle du Distributeur

 - Bénéfices
 - Écarts de revenus retournés aux clients
 - Réduction à terme du taux de rendement
 - Retire le désincitatif à l'efficacité énergétique en cours d'année
 - Allègement réglementaire

 - **La FCEI recommande la création d'un compte d'écart sur les revenus nets des achats.**
-

Efficienne

- Le budget proposé pour les activités de base inclut très peu d'efficienne relativement à l'année réelle 2014
 - 4 M\$ d'efficienne en gestion courante sur deux ans

- Historiquement, l'efficienne réelle est supérieure à l'efficienne prévue (HQD-16, document 1.2, pp. 44 et 45)

- **La FCEI recommande d'appliquer une efficienne de 1,5% par année à partir de l'année historique 2014 pour l'établissement de l'enveloppe des activités de base.**

- **Enveloppe des activités de base: 949 M\$**
 - exclut le budget de 6 M\$ pour les parcs à carburants

- Réduction de 31 M\$ (949 M\$ versus 979,7 M\$)

Gestion de la demande de pointe (DT)

- Maintien des clients au DT est à l'avantage de tous
 - Effritement du DT n'est pas inévitable
 - Facteurs économiques jouent un rôle important dans le choix de ce tarif (B-0071, p. 182 de 209)
 - Amélioration de l'attrait économique est souhaitable

- Prise en compte de l'heure du jour est avantageux
 - Améliore l'avantage économique
 - Réduit le risque climatique
 - La réponse du système est automatique
 - Autre déplacement de charge hors pointe
 - Nombre de clients limité
 - Réduction immédiate de la consommation de mazout

Gestion de la demande de pointe (tarifs généraux)

- Deux objectifs:
 - Favoriser le chauffage au mazout en pointe chez les TAE
 - Permettre l'accès à de l'énergie moins couteuse hors pointe chez les clients au mazout

- Ouverture du Distributeur à une option tarifaire

Option d'essais d'équipements – tarif M

- La FCEI s'est prononcée en faveur du principe d'une option semblable à celle offerte aux clients de grande puissance. Pas sur les modalités proposées.
- Proposition HQD
 - Puissance de référence égale à la puissance maximale des douze derniers mois
 - Cette proposition est contradiction avec le principe énoncé par le Distributeur:
 - « Les modalités proposées visent à alléger la facturation de puissance lors d'essais ponctuels d'équipements en ne faisant assumer au client que les coûts liés à la puissance qui lui est généralement nécessaire dans le cours normal de ses opérations. » (B-0069, p. 64)
 - Favorise l'utilisation de l'option lors de la pointe
- FCEI estime que la puissance de référence devrait être celle du mois correspondant de l'année précédente.

Rémunération hors audience

- FCEI peut traiter à l'interne de certains enjeux (e.g. politique de dépôt)
- Toutefois, certains enjeux nécessitent des ressources spécialisées (e.g. tarification). Dans ces cas, un financement est requis.
- Bénéfice pour tous de régler certaines questions en amont
 - Allègement réglementaire
 - Économies
 - Satisfaction des clients